

## II – En Europe

### 2 – Le souci de restaurer : le congrès de Vienne (1815)



## L'EUROPE SOUS DOMINATION FRANÇAISE (1811)

### 1. Une Europe dominée par la France

- Frontières de la France en 1792
- L'Empire français en 1811 (130 départements)
- États soumis à l'Empire français
- États ou regroupements d'États créés par Napoléon

### 2. Une Europe en guerre

- États indépendants, temporairement alliés à l'Empire français
- États en guerre contre l'Empire français
- Soulèvement armé contre la domination française
- Blocus continental

**TOUT EFFACER**



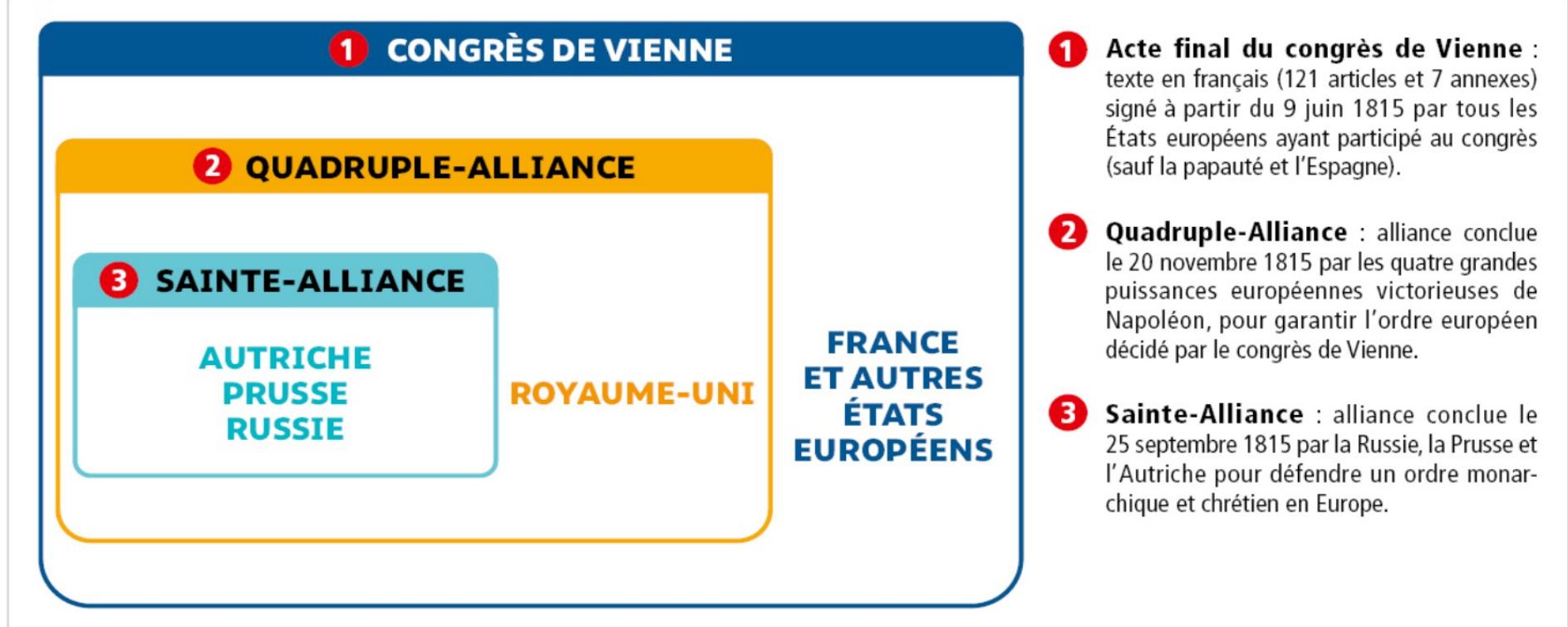
## L'EUROPE DU CONGRÈS DE VIENNE

La Restitution, ou Chagu'un Son Compte.



(1) Elle est en bien Mauvais état. (2) Où l'on trouve ton bien on le prend. (3) il me faut encore Ceci. (4) Mais pourtant ce la doit être à moi (5) Allez-y toujours ceci vous prêterez le reste après. (6) Grace à vous je n'ai plus rien (7) Depuis longtems j'y travaillais. (8) Voyons ce qu'il me laisseront. (9) Allons nous en avant que l'on nous le dise. (10) Mais de quel Côté. (11) Suivez moi je Connais Cette porte.

1 Trois traités différents



## Six traités en 20 mois...



signataires

- 9 mars 1814 • **Traité de Chaumont** : pas de paix séparée avec la France, concertation sur les moyens de garantir le maintien de la paix en Europe à l'avenir.
- 30 mai 1814 • **Premier traité de Paris** : la France est ramenée à ses frontières d'avant 1792 ; elle doit payer une indemnité de guerre. Plusieurs accords doivent être confirmés par le congrès de Vienne.
- 9 juin 1815 • **Acte final du congrès de Vienne** : texte en français de 121 articles et 7 annexes contenant toutes les décisions du congrès (frontières des États, organisation de la Confédération germanique, abolition de la traite négrière, etc.).
- 25 septembre 1815 • **Traité de la Sainte-Alliance** : proclame d'une manière très abstraite la solidarité chrétienne entre les souverains européens.
- 20 novembre 1815 • **Second traité de Paris** : la France est ramenée à ses frontières de 1790, elle cède la Savoie à la Sardaigne et quelques territoires aux Pays-Bas, à la Suisse et à la Prusse ; elle doit payer une indemnité de guerre alourdie.
- **Traité de la Quadruple-Alliance** : engagement de faire respecter le second traité de Paris et de garantir la paix par le concert européen.



Quadruple-Alliance



Quadruple-Alliance  
+ France, Portugal, Suède



Quadruple-Alliance  
+ France, Portugal, Suède,  
puis tous les États européens  
(sauf Espagne et papauté)



Russie, Autriche et Prusse  
+ France et divers États  
européens ensuite



Quadruple-Alliance  
+ France



Quadruple-Alliance

Congrès  
de Vienne:  
Novembre  
1814

–  
Juin 1815

Cent-Jours  
mars-juin  
1815

## annexes



### **Klemens von Metternich (1773-1859)**

Né à Coblenze en Rhénanie, il fait ses études à Strasbourg et Mayence et devient diplomate. Ministre des Affaires étrangères de l'Autriche à partir de 1809, il organise la Quadruple-Alliance contre Napoléon et préside le congrès de Vienne. Il est nommé chancelier d'Autriche en 1821.

Respect pour tout ce qui existe ; liberté à tout gouvernement de veiller au bien-être de son peuple ; ligue entre tous les gouvernements contre les factions (=groupes de partisans) dans tous les États (...)

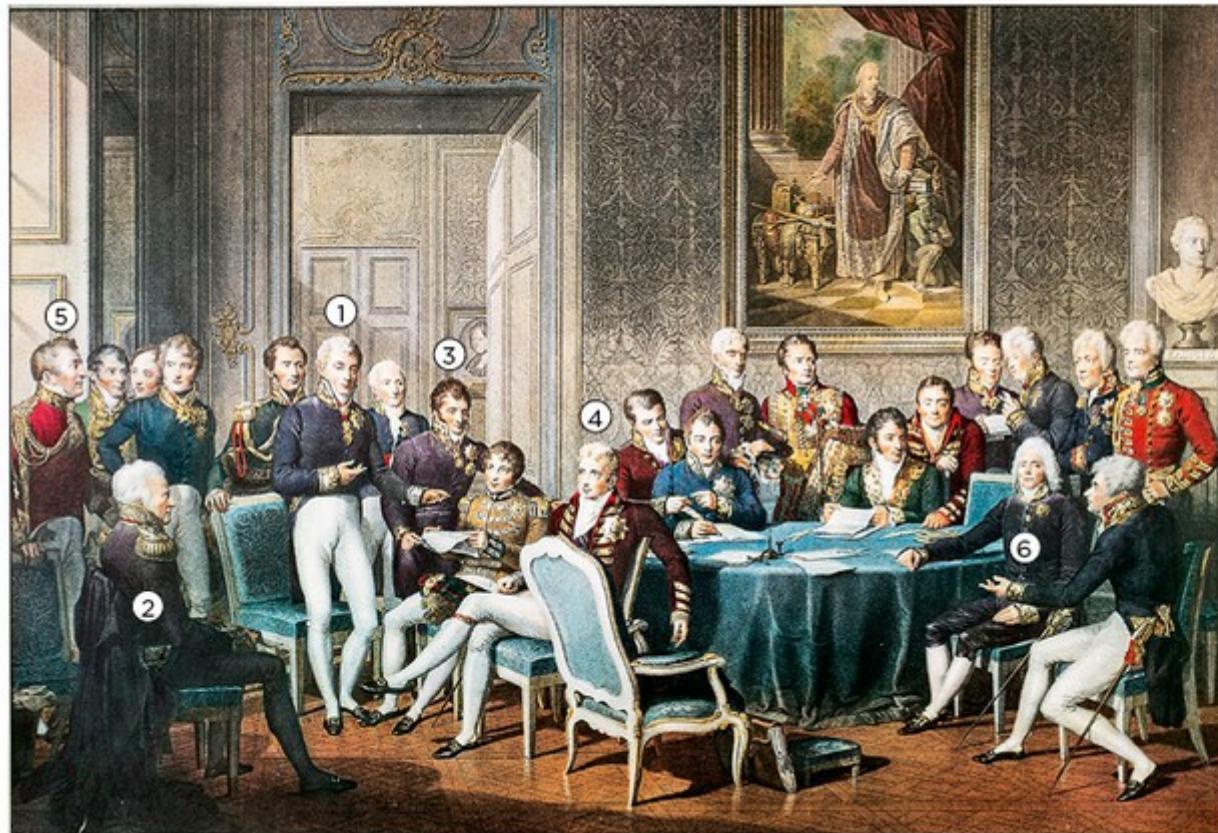
La première et la plus grande des affaires , pour l'immense majorité de toute Nation, c'est la fixité des lois, leur action ininterrompue, et nullement leur changement. Que les gouvernements donc gouvernent, qu'ils maintiennent les bases fondamentales de leurs institutions, tant anciennes que nouvelles ; car si, dans tous les temps, il est dangereux d'y toucher, ce n'est pas aujourd'hui, dans la tourmente générale qu'il peut être utile de le faire. Qu'ils énoncent à la face de leurs peuples cette détermination et qu'ils la démontrent par des faits (...)

Qu'enfin les grands monarques resserrent leur union et prouvent au monde que, si elle existe, elle n'est que bienfaisante, car cette union assure la paix politique de l'Europe ; qu'elle n'est forte que pour le maintien du repos, à une époque où tant d'attaques sont dirigées contre lui ; que les principes qu'ils professent sont aussi paternels et aussi tutélaires pour les bons, que menaçants pour les perturbateurs du repos public.

Metternich, *Mémoires*, t. III, 1880-1884

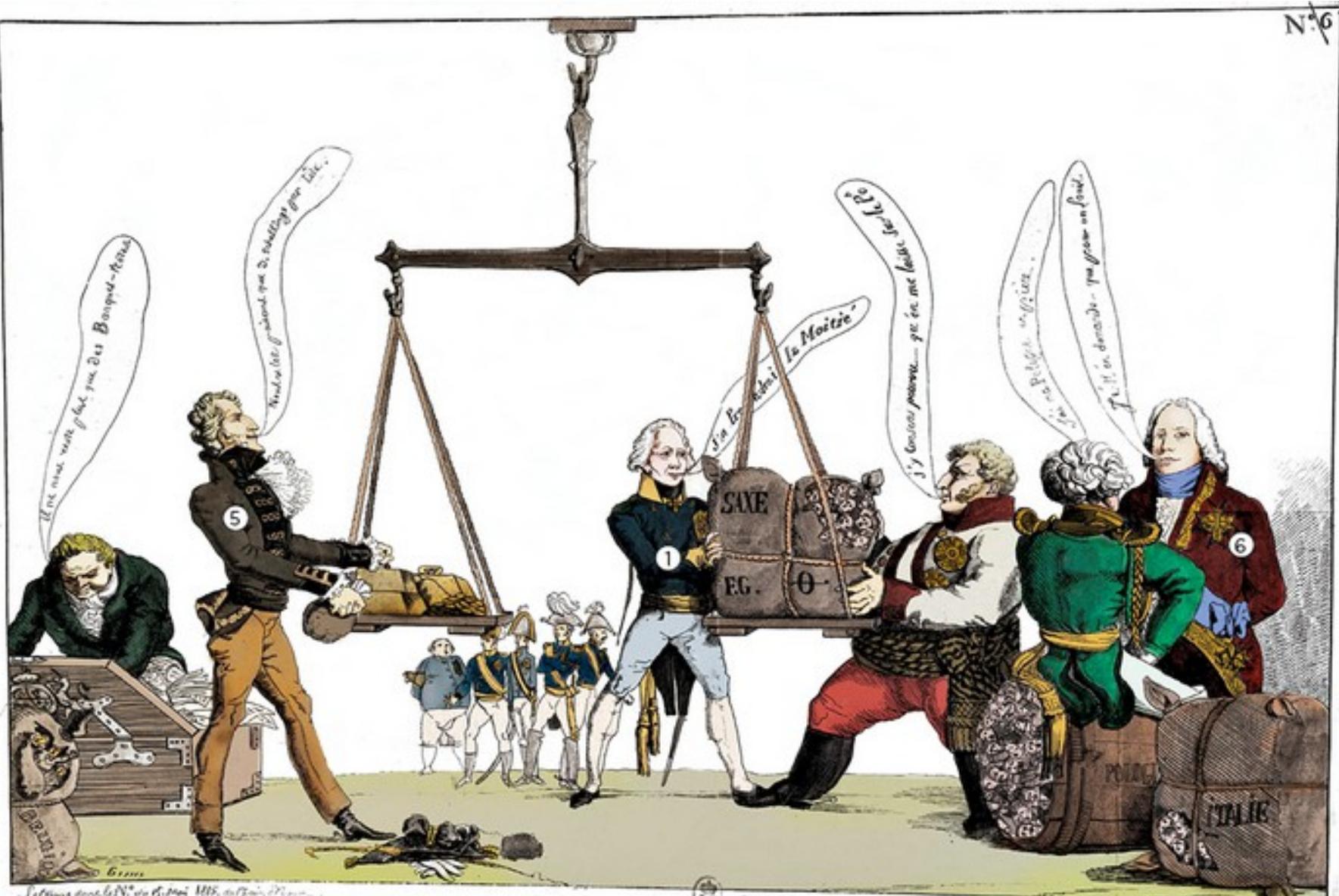
# Ancien exercice

## Tableau à remplir à partir des documents....



### 1 L'image officielle

Isabey est le peintre officiel du congrès. Il représente une séance de travail dans la résidence du chancelier Metternich. Les principaux négociateurs sont : ① le prince de Metternich (Autriche), ② le prince de Hardenberg (Prusse), ③ le comte de Nesselrode (Russie), ④ le vicomte de Castlereagh (Angleterre), ⑤ le duc de Wellington (Angleterre), ⑥ le prince de Talleyrand (France).  
*Le Congrès de Vienne*, Jean-Baptiste Isabey, 1819.



## 2 Une vision critique

De gauche à droite : Guillaume d'Orange (roi de Hollande), Wellington, Metternich, Frédéric-Guillaume III, Alexandre I<sup>er</sup> et Talleyrand.

*La Balance politique*, gravure anonyme, mai 1815, BNF.

### 3 Le principe de la légitimité dynastique

*Talleyrand résume ici pour Louis XVIII son action pendant le congrès de Vienne. Il a notamment convaincu l'Angleterre et l'Autriche d'empêcher la Prusse d'annexer la totalité du royaume de Saxe.*

La Révolution n'avait point borné ses effets au seul territoire de la France ; elle s'était répandue au-dehors par la force des armes, par les encouragements donnés à toutes les passions [...]. La Hollande et plusieurs parties de l'Italie avaient vu, à diverses reprises, des gouvernements révolutionnaires remplacer des gouvernements légitimes. Depuis que Bonaparte était maître de la France, non seulement le fait de la conquête suffisait pour ôter la souveraineté, mais on s'était accoutumé à voir de simples décrets détrôner des souverains, anéantir des gouvernements, faire disparaître des nations entières. [...] Nous fîmes voir que c'était surtout pour l'intérêt des peuples qu'il fallait consacrer la légitimité des gouvernements, parce que les gouvernements légi-

times peuvent seuls être stables, et que les gouvernements illégitimes, n'ayant d'autre appui que la force, tombent d'eux-mêmes dès que cet appui vient à manquer et livrent ainsi les nations à une suite de révolutions dont il est impossible de prévoir le terme. Ces principes étaient trop sévères pour la politique de quelques cours [royales] [...]. Avant que nous fussions parvenus à en faire sentir l'importance, les puissances alliées avaient déjà pris des arrangements qui y étaient entièrement opposés. La Prusse avait demandé la Saxe tout entière. [...] La Saxe était ainsi complètement sacrifiée par des arrangements particuliers faits entre l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse, auxquels la France était restée étrangère.

Talleyrand, *Rapport fait au roi pendant son voyage de Gand à Paris, juin 1815.*

## 4 Un bilan rétrospectif

La grande Alliance<sup>1</sup>, cette union morale que, dans le temps de son triomphe, j'ai le premier qualifiée de véritable institution européenne, cette union que l'esprit de faction et d'erreur involontaire a tantôt désignée sous l'épithète de Sainte-Alliance et injuriée comme l'œuvre d'un obscurantisme abject, dans laquelle les adeptes du libéralisme n'ont vu qu'une conjuration du despotisme contre les libertés légales, que dans plusieurs pays des esprits étroits et malveillants ont dénoncée comme la mise à exécution d'un plan formé par les Puissances prépondérantes dans le but de régenter les États du second et du troisième ordre [...], cette Alliance qu'a-t-elle été en réalité ? Je ne lui ai jamais connu d'autre objet que celui de rendre les premières puissances de l'Europe solidaires dans le maintien de la paix publique. La base de l'Alliance, son mot d'ordre, son application journalière, fut le respect pour l'indépendance réelle de tous les États, la conservation des relations amicales entre tous les gouvernements aussi souvent qu'une difficulté grave devait rendre problématique le maintien de la paix, enfin le respect le moins douteux pour tous les droits, pour tout ce qui existe légalement.

Metternich, Lettre au comte de Ficquelmont, ambassadeur d'Autriche en Russie, 11 février 1830.

1. Metternich parle de la Quadruple-Alliance et du congrès de Vienne.

## LE CONGRES DE VIENNE

	Doc 1	Doc 2	Doc 3	Doc 4
Documents...				
Objectifs				
Acteurs				
Critiques de ses opposants				
Arguments de ses défenseurs				

## LE CONGRES DE VIENNE – tableau p 73

	Doc 1	Doc 2	Doc 3	Doc 4
Documents...	<i>Peinture officielle - 1819</i>	<i>Caricature - 1815</i>	<i>Lettre Talleyrand à Louis XVIII - 1815</i>	<i>Lettre Metternich - 1830</i>
Objectifs	<i>Réunion de princes</i>	<i>Partage par les princes - commerce</i>	<i>La révolution et l'empire ont détrôné des dynasties -</i>	<i>Respect indépendance – relations amicales -</i>
Acteurs	<i>Metternich, Talleyrand, Wellington + princes russes, prussiens...</i>	<i>Les mêmes</i>	<i>Les mêmes – Talleyrand surtout</i>	
Critiques de ses opposants	O	<i>Les peuples sont absents =&gt; dans les paquets/marchandises</i>	<i>Arrangements entre grandes puissances se font sans la France</i>	<i>Conjuration du despotisme contre les libertés légales – plan des grandes puissances</i>
Arguments de ses défenseurs	<i>Discussion?</i>	O	<i>Légitimité des gouvernements pour le bien des peuples, la stabilité -</i>	<i>Rendre les puissances solidaires dans le maintien de la paix -</i>